

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT  
ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de la Martinique

Schoelcher, le

Service Paysage, Eau et Biodiversité

**Note,**

**Nos réf.** :U:\tramcourt\ANNEE 2014\internet\speb\24072014 Projet d'APB  
pour Consultation du public\

**Vos réf.** : xxXXxxx

**Affaire suivie par** :Cyrille Barnérias  
cyrille.barnérias@developpement-durable.gouv.fr

**Tél.** : 05 96 71 44 88

**Objet** : Projet d'arrêté de protection de biotope Pointe Rouge – Morne Pavillon (La Trinité)  
**PJ** :

**Biodiversité et moyens de protections :**

La France s'est engagée depuis de nombreuses années à préserver sa biodiversité (Convention sur la Diversité Biologique-Rio 1992 ; Grenelle de l'Environnement).

L'article R411-15 du Code de l'Environnement stipule qu' « afin de prévenir la disparition [d'espèces protégées], le préfet peut fixer, par arrêté, les mesures tendant à favoriser, (...), la conservation des biotopes tels que mares, marécages, marais, haies, bosquets, landes, dunes, pelouses ou toutes autres formations naturelles, peu exploitées par l'homme, dans la mesure où ces biotopes ou formations sont nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie de ces espèces ».

**Consultation avant prise d'un Arrêté de Protection de Biotope (APB) :**

Les arrêtés préfectoraux mentionnés à l'article R. 411-15 sont pris après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, ainsi que de la chambre départementale d'agriculture. Lorsque de tels biotopes sont situés sur des terrains relevant du régime forestier, l'avis du directeur régional de l'Office national des forêts est requis.

**Présentation du projet :**

Le projet se situe sur la presqu'île de la Caravelle (Cf figure 1), sur la commune de La Trinité. Il couvre une superficie de 737 ha. Cette zone est principalement constituée de parcelles appartenant à des propriétaires privés ainsi qu'une partie appartenant au Conservatoire du Littoral et à l'Etat gérée par l'Office National des Forêts.

**Intérêts de la zone :**

Ce lieu présente un intérêt écologique, fonctionnel (protection contre l'érosion), et touristique (continuité avec la réserve naturelle nationale de la presqu'île de la Caravelle, potentialité de parcours nature de plus ou moins longue durée).

### Interêt écologique :

Des inventaires de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont été réalisés dès les années 1989, 2002, 2006 témoignant par là même de l'intérêt écologique de cette zone.

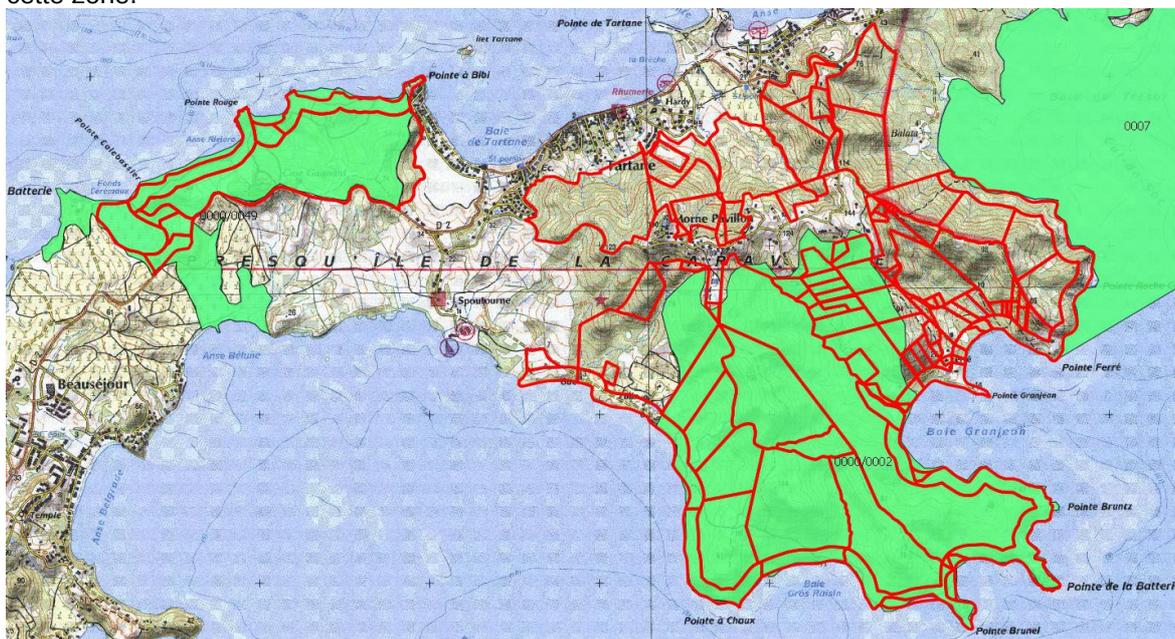


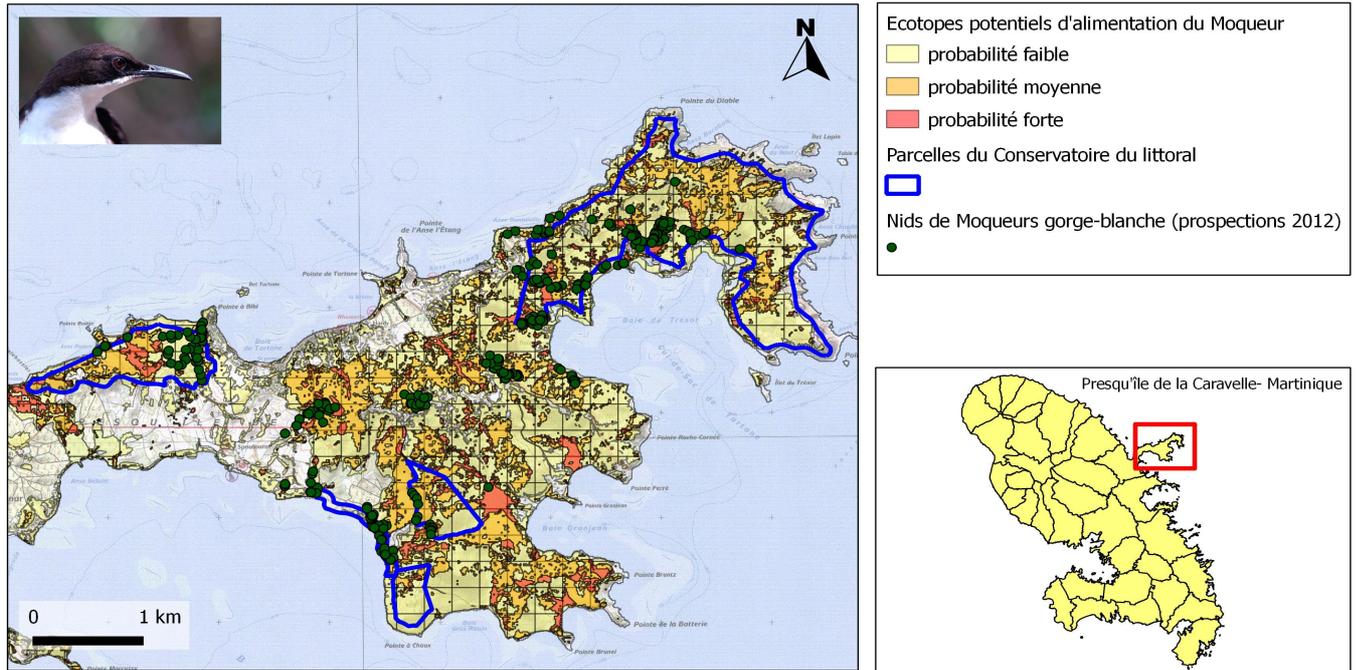
Figure 1 : carte des ZNIEFF (en vert) sur la presqu'île de la Caravelle. Le projet d'APB figure en rouge.

C'est un ensemble de mornes boisés, vallons, baies, plages sableuses et côtes rocheuses situé au tour du Morne Pavillon. Les forêts de terre ferme sont de type sempervirent saisonnier tropical et présentent plusieurs faciés en rapport avec les conditions topographies et les différents stades dynamiques.

Sur la plupart des versants croît une belle forêt à Bois Savonnette (*Lonchocarpus violaceus*), à poirier (*Tabebuia heterophylla*) et Gommier rouge (*Bursera simaruba*)

Il est à noter la présence d'espèces végétales rares, dont certaines sont relictuelles : le Courbaril (*Hymenaea courbaril*), le Coco Caret (*Myciara floribunda*), *Eugenia tapacumensis*. S'ajoutent des espèces de grande rareté, mais de stade dynamique moins évolué comme le grand Cosmaya (*Crateva tapia*) et *Eugenia procera*.

La presqu'île de la Caravelle abrite, entre autres, la population relictuelle de Moqueur à Gorge Blanche (*Ramphocinclus brachyurus*) de la Martinique ainsi que d'autres espèces d'oiseaux protégées. Ces espèces sont partiellement protégées par la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle, mais le programme Life Plus Conservation de l'Avifaune Prioritaire qui s'est penché sur le moqueur à gorge blanche a mis en évidence qu'une partie non négligeable de sa population se trouve à l'extérieur de la réserve naturelle.



Auteur: C. BERANGER, JR. GROS-DESORMEAUX, juin 2013, source: travaux du Life+ CAP DOM (www.lifecapdom.org), projet CARIBSAT, SCAN25 IGN Paris, BDTOPO



Figure 2 : répartition des nids de Moqueur à Gorge Blanche observé et des biotopes d'alimentation.



Figure 3 : Moqueur à Gorge Blanche (*Ramphocinclus brachyurus*) – Y. Bonté

C'est pourquoi le projet de demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO se base également sur les forêts de la Presqu'île de la Caravelle qui participent à la richesse biologique de la Martinique.

Intérêt paysager et touristique :

Ces mornes boisés participent au cadre attractif de la presqu'île de la Caravelle qui en fait un des sites les plus visités de Martinique.

Par ailleurs, la zone dispose de sentiers permettant une découverte de la faune et de la flore et des paysages somptueux complétant ainsi l'offre de tourisme vert en martinique.